



Sophie
Del Socorro



Martine
Thirrouez



Vahia
Avaeoru



Philippe
Nahon



Jean-Luc
Pouget



Mars 2022

SANTENY avant tout

Notre village, une ambition partagée

Commission électorale et élection Présidentielle.

La loi du 1er août 2016 a donné au Maire la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs. Leurs décisions sont **désormais contrôlées à posteriori par la commission de contrôle des listes électorales composée**, pour Santeny, de 3 élus de la majorité et 2 élus de l'opposition, désignés par le Préfet."

Ces élu(es) ne peuvent être ni des adjoints au Maire, ni le Maire et la représentativité doit être proportionnelle au nombre de sièges de chaque liste. La commission s'est déroulée le 17 mars dernier à 17h30. **Cette commission est publique et tout citoyen peut y assister, encore faut-il que la communication soit faite.**

Qu'elle ne fut pas notre surprise de constater que les élus de la majorité n'étaient pas présents à l'ouverture de la commission et qu'aucun d'entre eux ne savait comment gérer les documents. Heureusement, Madame Del Socorro a mené la commission, même si ce n'était pas son rôle à cet instant.

Les élus de la majorité ont par ailleurs quitté la salle avant la fin de la commission montrant ainsi leur peu d'attachement pour l'action municipale.

Le pire, c'est que chaque nouveau postulant à l'inscription sur les listes électorales avait déjà reçu un courrier signé du Maire ou du 1er adjoint lui indiquant qu'il était maintenant inscrit sur les listes de la commune.

Or un grand nombre de demandes étaient incomplètes ou présentaient des documents inappropriés, ce qui signifie que les demandes n'avaient même pas été vérifiées par le Maire.

Et un dossier incomplet empêche l'inscription sur les listes électorales.....

Encore une fois, cela prouve la désorganisation totale, le manque de communication et surtout de respect de la part du Maire et de ses adjoints envers les autres élus qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition.

Sur un autre sujet et pour votre bonne information, 3 commissions d'urbanisme depuis mars 2021 et aucun compte-rendu malgré 3 relances par mail auprès du Maire et de son adjointe chargée des dossiers.

Posez les questions que vous voulez, écrivez-nous autant que vous le voulez, de toute façon on ne vous répondra pas. Voilà la seule réponse de M.Bedu qui apparemment est Maire de Santeny.

Les élus de Santeny Avant Tout

S.Del Socorro / M.Thirrouez / V.avaeoru / P.Nahon / J.L. Pouget

Santeny Avant Tout.

Site internet : <https://santenyavanttout.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/santenyavanttout2020/>

Mail : santenyavanttout@gmail.com